

LESNEVEN

Magazine

JANVIER 2025



Solidarité
Action sociale 2024

p. 3

Les travaux

p. 5



Aménagements
au centre-ville

p. 8

Finances

p. 10

Enfance
Jeunesse

p. 11

La culture
et l'animation

p. 12

Le sport

p. 15

Tribune
de l'opposition

p. 16



LESNEVEN
Cœur du Léon / Kalon bro Leon

Directeur de la publication:
Claudie Balcon, maire

Comité de rédaction:
La municipalité de Lesneven

Conception, réalisation et impression:
Imprimerie Cloître - Saint-Thonan
Quantité: 4 000 exemplaires



Édito de Madame le Maire

Pennad-stur an Itron Maer



Chers amis,

Ce magazine, qui vous est distribué, va vous présenter les projets réalisés ou en cours.

Dans ce climat morose au niveau national, dans cette vie politique tourmentée, **la commune est un repère**. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garante de la continuité du service public. **La commune crée du lien et rassemble les administrés**.

Et si la morosité est de mise, il y a une autre réalité, celle que nous vivons au quotidien et qui n'est pas toujours mise en avant dans notre pays : la générosité et les initiatives des bénévoles, le dynamisme et la créativité des entrepreneurs et de leurs équipes, des commerçants et des artisans, le talent des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme des agents du service public, l'engagement de la gendarmerie, de la police et des pompiers, la mobilisation et la présence sur le terrain des élus...

C'est pourquoi, et ce malgré les difficultés, Je demeure un **maire heureux** de voir l'évolution de notre ville, même si beaucoup reste à faire.

Vous allez découvrir en particulier :

- Le **Ribin** qui est le poumon vert de notre ville. À l'heure du réchauffement climatique, cette coulée verte est une richesse pour le bien-être de chacun.
- Des **opérations de voirie** importantes : la rue de la Libération et la rue des Déportés
- Les réalisations liées au **budget participatif** : un engagement citoyen très intéressant
- Les projets liés à l'**enfance** et aux **écoles**
- Les actions du **CCAS**
- Les **projets culturels** pour tous les âges
- Le projet de **salle de sport** : un investissement lourd mais indispensable. Tout d'abord pour remplacer la salle Jo Vérine et le Dojo à Jean-Pierre Caraës qui sont devenus compléments obsolètes, et ensuite pour répondre aux besoins des collégiens de Saint-Exupéry qui utiliseront cette salle pendant les périodes scolaires (c'est d'ailleurs pour cela que le Conseil Départemental participe au financement de ce projet)
- Le projet du **Sacré-Cœur** qui enfin, après plus de 10 années d'efforts pour trouver une solution, va enfin voir le jour.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce magazine, nous continuons à œuvrer à l'**amélioration de notre cadre de vie**.

Faisons de notre ville un **lieu de proximité et de solidarité** et que cette nouvelle année vous apporte joie, douceur et bonheur.

Je souhaite, de tout mon cœur, qu'en France et dans le monde, la **solidarité** et une **dynamique positive** puissent s'installer et que nous puissions vivre en paix et en harmonie malgré des différences d'opinions, de croyances, de modes de vie d'idéologies.

Prenez soin de vous, de votre famille et de vos proches.

Vivez cette année 2025, intensément heureux et en bonne santé.

Claudie BALCON
Maire de LESNEVEN





Solidarité Action sociale 2024

Kenskoazell, oberezh sokial

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en lien avec l'action de la municipalité et les partenaires locaux, contribue à remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale.

La responsable administrative du CCAS vous accueille pour **étudier votre demande** et permettre, en fonction de votre situation, une prise en charge immédiate : constitution des dossiers d'aide sociale légale (37 dossiers en 2024), domiciliation des personnes sans résidence stable (161 en 2024), tenue du fichier des personnes vulnérables et aussi aide à la cantine, demandes d'accès à l'épicerie solidaire, aides financières individuelles, aide au transport (+70 ans). Vous êtes également orientés, lorsque votre demande le nécessite, vers les structures adéquates.

Le CCAS contribue aussi au **renforcement du lien social** en coordination avec les acteurs locaux. Plusieurs actions sont proposées tout au long de l'année : le repas des aînés de plus de 70 ans (prochain le 8 avril 2025), voyage

des séniors (prochain du 15 au 22 juin 2025), gymnastique douce (3 séances par semaine), sorties seniors (une par mois), visites de courtoisie aux personnes de plus de 88 ans en fin d'année, ciné-Noël en décembre, Semaine Bleue la 1^{re} semaine d'octobre, visite pour le Noël de l'Hôpital, contribution au fonctionnement de jardins partagés, création d'un graph intergénérationnel.

Le CCAS a contribué en 2024 à la mise en **fonctionnement d'une salle commune** dans le quartier de Poulbriant. Ce lieu est réservé en **priorité** aux personnes âgées de la ville. Il permet de se retrouver et de participer à diverses activités. Les activités proposées sont variées et peuvent être renforcées : atelier chant, jeux de société avec la Médiathèque et l'animateur communal, atelier tricot, actions de prévention, animations ponctuelles mais également moments de détente et de convivialité autour d'un café. Cela permet aussi de renforcer l'inclusion des séniors dans la vie de la ville, tout en répondant à leurs besoins de divertissement, de partage et de bien-être.



Repas des aînés 2024



Sortie-Seniors à Trévarez



Animation de la Médiathèque à Poulbriant



Voyage à la Palmyre, juin 2024

Pour avoir toutes les informations nécessaires, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Logements-Habitat

Le CCAS contribue aussi à l'accès au logement pour tous. En lien avec la municipalité et la Communauté de Communes, des projets sont mis en œuvre pour favoriser la construction ou la rénovation de logements sur notre territoire.

Pour permettre de répondre à une partie des demandes de logements, l'équipe municipale favorise la construction de logements sociaux.

4 bailleurs sont présents sur la commune.

BAILLEURS SOCIAUX	NOMBRE DE LOGEMENTS A LESNEVEN	CHARGÉE DE CLIENTELE Personne à contacter	NOMBRE D'ATTRIBUTIONS EN 2024
FINISTERE HABITAT	198	Pascale PONT 20 Duguesclin - 29800 LANDERNEAU 02 98 47 89 64	15
HLM LES FOYERS	63	Sabine MARTIN 485 rue Jurien de la Gravière - 29200 BREST 02 98 44 33 94	2
ARMORIQUE HABITAT	55	Karine MONOT Parc de Mescoat - 29419 LANDERNEAU Cedex 02 98 85 42 34	1
BREST METROPOLE HABITAT	49	Manon CABOCHE 68 rue de Glasgow - 29222 BREST CEDEX 2 02 29 00 45 02	8

Au quotidien, le CCAS **aide à la constitution des dossiers de demandes de logement social** (www.demandelogement29.fr) et participe aux commissions d'attribution. En 2024, 26 logements ont été attribués ;

Au 1^{er} juillet 2024, Lesneven comptait (en rang 1) 249 demandes de logement social. Le 1^{er} motif de demande de logement social est la décohabitation (divorce/séparation).

- 43% des demandeurs habitent déjà à Lesneven.
- En 2024, le délai moyen d'attente pour obtenir un logement à Lesneven est de 20 mois.

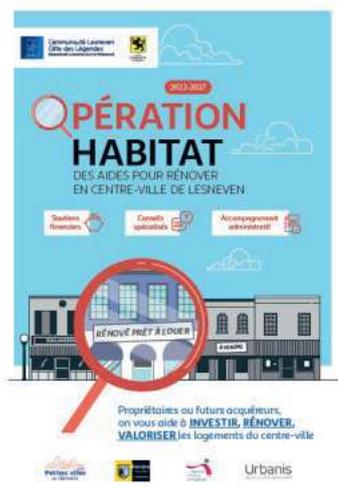
Lesneven compte **3 854 logements**. Leur nombre continue d'augmenter chaque année, mais depuis 2021 plus doucement qu'auparavant (c'est d'ailleurs un phénomène national).

Nous constatons que ces logements ne parviennent plus à répondre à toutes les demandes puisqu'on recense pour Lesneven 12 demandes de logements sociaux pour 1 attribution. Cette situation est en partie liée à un trop faible nombre de logements locatifs privés et sociaux sur le territoire.

Pour améliorer la situation, la ville de Lesneven mène

une politique active d'accès au logement pour tous en lien avec la Communauté de Communes dans le cadre du **programme Petites Villes de Demain**. Pour inciter à la rénovation de logements privés dégradés et, pour certains vacants de longue date, les propriétaires bailleurs peuvent se saisir de dispositifs en place sur Lesneven (voir encadré) leur apportant des subventions et/ou des avantages fiscaux. La ville de Lesneven soutient ces dispositifs en octroyant une prime « sortie de logement de la vacance » à tous propriétaires réalisant des travaux sur un logement vacant depuis plus de 2 ans. Pour tous renseignements présentez-vous à la permanence du 6 rue Notre-Dame « **opération habitat** ». Par ailleurs, la ville de Lesneven met en œuvre une opération de restauration immobilière sur plusieurs adresses du centre-ville dont les immeubles sont vacants depuis longtemps et se dégradent. Les propriétaires seront accompagnés pour mettre en œuvre un programme de travaux d'ici 2025. Si les actuels propriétaires ne peuvent pas rénover leur bien pour permettre la mise sur le marché de logements indispensables pour répondre à la demande, ils pourront vendre leur bien pour permettre aux futurs acquéreurs de faire le nécessaire.

Un autre enjeu concerne le type de logements. En effet, plus d'un logement sur deux à Lesneven est composé de 5 pièces ou plus alors que la demande de logements de type T2 et T3 augmente fortement. Le développement de nouveaux logements plus petits est, de ce fait, encouragé depuis ces dernières années.



Le dernier projet de logements sociaux, celui du quartier de Poulbriant, « *les Maisons Passerelles* », a été créé pour renforcer l'offre locative de petits logements (T2/T3). Il permet de répondre en partie à la demande des personnes de plus de 60 ans souhaitant quitter un grand logement pour avoir notamment moins d'espace à entretenir et pouvoir se rapprocher du centre-ville.



La commune contribue à la mise en œuvre de projets immobiliers pour les années à venir. C'est le cas par exemple, des programmes immobiliers du **Sacré-Cœur** et de la **Duchesse-Anne** où de petits logements seront construits (T2 ou T3 majoritairement). Le programme immobilier du Sacré-cœur devrait être livré en 2028. Pour l'ancienne galerie Duchesse-Anne, le calendrier n'est pas connu à ce jour. Ces programmes immobiliers seront composés de logements disponibles en accession et de quelques nouveaux logements sociaux. Ils permettront de venir requalifier des secteurs de la ville actuellement peu qualitatifs.

Une ville accessible pour tous

Parmi les commissions communales existe la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Cette commission consultative est composée de citoyens Lesneviens et d'élus sensibles à ce sujet. Lors des réunions de cette commission, tous les nouveaux projets bâtis sont présentés pour avoir un **regard spécifique sur l'accessibilité pour tous**. Les membres de la commission étudient toutes les remarques qui leur sont remontées. Ils peuvent aussi faire des propositions pour permettre de mieux vivre ensemble. Elle a aussi suivi la poursuite de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, ce qui permet à la ville de Lesneven d'être en conformité avec la loi Handicap. A Lesneven, les bâtiments communaux sont tous accessibles. Les rues du centre-ville qui sont étroites ont été mises en priorité piétons afin de faciliter les déplacements.

L'équipe du CCAS

- Claire Chapalain (adjointe solidarités action sociale)
- Sophie Le Bihan (adjointe handicap, personnes âgées)
- Elues municipales : Brigitte Morvan, Joëlle Bonno, Bernadette Acquitter, Christine Berthou,
- Représentants des associations : Françoise Scoarnec, Rosa Salaun, Cécile Goasduff, Paul Cadiou, Fabrice Rappasse, Dominique Bodilis,

Commission aménagement CLCL pour la commune Lesneven

Julien Boucharé (délégué urbanisme Lesneven) et Claire Chapalain

Le bureau du CCAS est ouvert au public

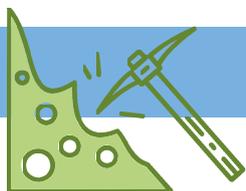
Marie Le Han vous accueille sans rendez-vous de 9h à 12h : lundi, mardi, jeudi et sur rendez-vous tous les après-midi et vendredi toute la journée.

Claire CHAPALAIN

Adjointe aux Solidarités et à l'Action Sociale

Sophie LE BIHAN

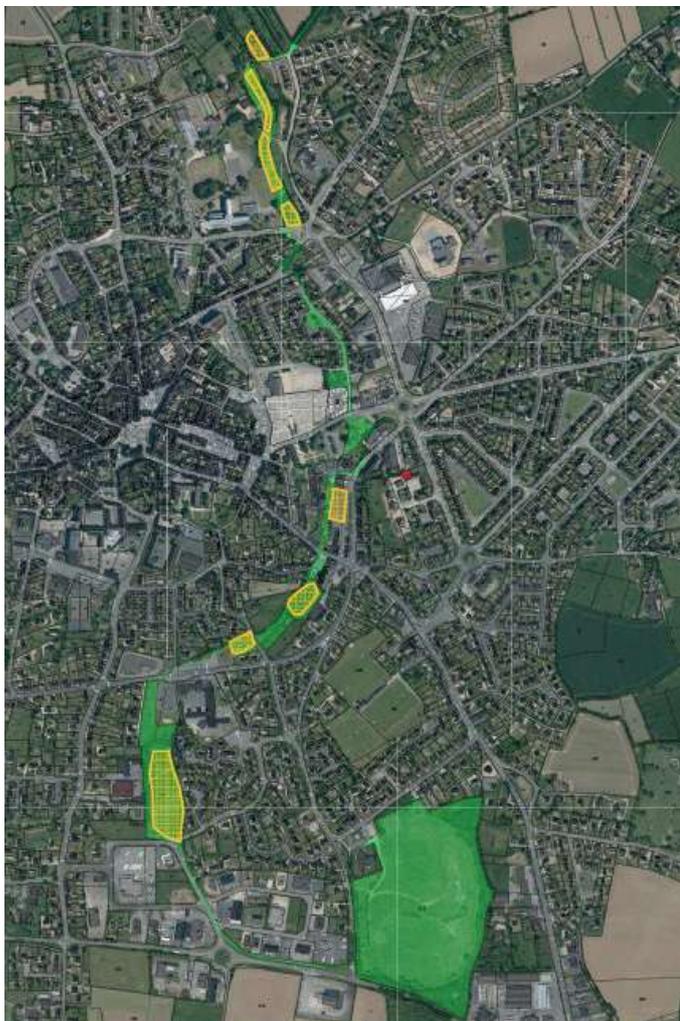
Adjointe aux Personnes Âgées et Handicap



Les travaux

Al labourioù war an hentoù

Le Ribin de Lesneven



Le *Ribin* de Lesneven offre aujourd'hui aux piétons et aux cyclistes un bel itinéraire de promenade ayant pour fil conducteur le **ruisseau du Cleusmeur** qui prend sa source dans la prairie du Parc.

Le *Ribin* représente un **parcours de 3,5 km qui traverse la commune du sud au nord** (de l'hippodrome jusqu'à la salle multi-fonctions Kerjezequel). Il constitue une suite d'espaces verts qui ont été ou seront aménagés. Il a pour ambition d'être non seulement un chemin de randonnée agréable, mais également un sentier nature permettant aux Lesneviens et aux visiteurs, tantôt de s'immerger dans les milieux naturels traversés, tantôt de découvrir un patrimoine bâti ancien puisqu'il se déploie en partie au cœur du tissu urbain.

Il peut également servir de support aux classes « découverte de la nature » et autres sorties pédagogiques. Il se présente ainsi comme une véritable opportunité environnementale, mais aussi sociale. Les lieux de détente et de loisirs de plein air ; jeux pour

enfants, piste de skate-board, équipements sportifs, bancs et tables de pique-nique qui ont été installés sur l'hippodrome mais aussi sur d'autres secteurs du parcours de promenade, sont en effet propices aux rencontres intergénérationnelles.

Les aménagements réalisés depuis 2015 (le Carpont, la prairie du Parc, la place de la Résistance, l'hippodrome, le secteur du Cleusmeur) ont été complétés cette année par la création d'un chemin qui permet désormais de rejoindre, à pied ou à vélo, la salle Kerzequel en passant par le bois qui la jouxte.

Afin de pouvoir assurer la liaison entre la zone du Cleusmeur et le bois de Kerjezequel, la ville a fait l'acquisition de parcelles de terrain privées. Un gros chantier de défrichage et de terrassement a permis de créer un sentier, accessible au plus grand nombre, qui vous emmène au cœur d'un espace naturel, à deux pas des secteurs urbanisés mais où la nature a néanmoins gardé ses droits.

Engagée dans une démarche de **gestion différenciée des espaces verts**, mise en œuvre sur ce nouveau secteur du territoire, la municipalité a défini des fréquences d'entretien qui varient en fonction des usages. Ce choix résulte d'une volonté de préserver la biodiversité et



permet de limiter le budget de fonctionnement dédié à l'entretien des espaces verts publics dont la superficie croît d'année en année pour le bien de tous.

La municipalité projette d'améliorer substantiellement la qualité paysagère de certaines zones dont la nouvelle portion du *Ribin* en privilégiant la plantation d'espèces endémiques, adaptées au site et en tenant compte de l'évolution du climat. La pose de nichoirs sur les secteurs boisés est également prévue.

Les milieux que vous traverserez en empruntant ce nouveau tronçon du *Ribin* abritent de nombreuses espèces d'oiseaux, batraciens, insectes et petits mammifères. Ils doivent par conséquent être respectés lors de vos excursions.

A noter que dans le cadre de cette dernière extension du parcours de promenade, une aire de jeux en bois a été installée à l'extrémité du chemin du Cleusmeur et attend les plus petits avec impatience.

Composante importante de l'aménagement, la **signalétique du *Ribin*** vient d'être posée. Elle se veut claire et pédagogique.



Le balisage du parcours qui se présente sous forme de bornes et de plots ornés d'une libellule, est facile à identifier et vous permettra de vous repérer dans le temps et dans l'espace tout au long du parcours (positionnement de la libellule sur les totems).

En complément de la signalétique de jalonnement, des stèles et des totems ont été disposés aux endroits présentant un intérêt particulier dans l'optique



d'apporter aux promeneurs curieux les informations apprises.

Comme vous pourrez sans doute l'observer, les bassins de gestion des eaux pluviales situés rue de l'Argoat sont entretenus par des moutons. Outre le fait que l'éco-pâturage soit un moyen écologique de gestion des espaces verts, il permet de sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité. Ce moyen de gestion des espaces verts a vocation à être étendu à d'autres secteurs du *Ribin* qui pourront faire l'objet de visites pédagogiques par les enfants des écoles et du centre de loisirs.

Prochainement, des jeux pour enfants viendront compléter les équipements sportifs qui ont été installés sur l'hippodrome et les jeux implantés sur la plaine du Parcou depuis quelques années. Des bancs viendront également ponctuer le parcours pour permettre aux promeneurs de se poser quelques minutes.

Enfin, dans le cadre d'une convention passée entre la municipalité et l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) les retenues d'eau du Parcou vont être empoissonnées afin de permettre aux enfants de moins de 12 ans de découvrir la pêche en eau douce.

Le *Ribin* se veut donc récréatif, sportif et lieu de promenade et de détente. Nous espérons qu'il demeure un espace public respecté afin que tous les Lesneviens et autres promeneurs de passage puissent en profiter pleinement et qu'il devienne un marqueur de l'identité communale.

Les gros chantiers de voiries

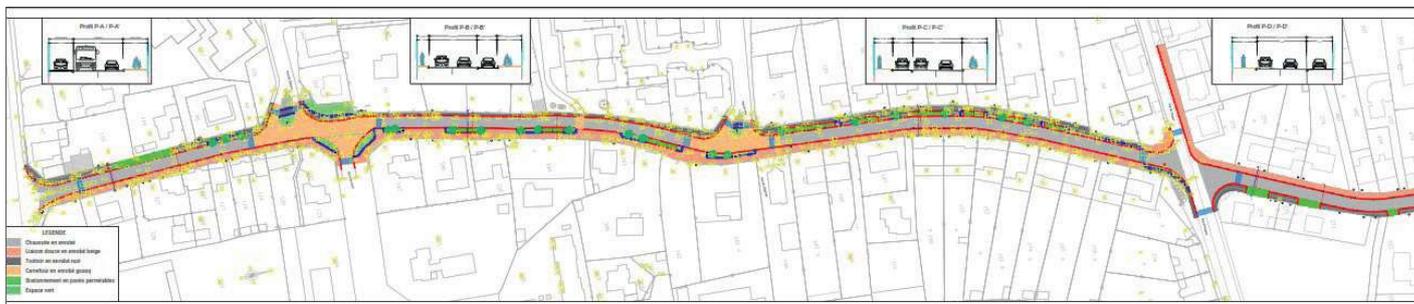


Deux grosses opérations de requalification de voiries sont en cours de réalisation. Elles concernent la **rue de La Libération** et la **rue des Déportés**.

La reconfiguration de la **rue de la Libération** est une opération dont l'exécution s'étalera sur 3 ans (la réalisation de la dernière tranche est prévue en 2027). Cette opération d'envergure (environ 2,5 M€) permettra d'embellir l'entrée Est de la ville, d'y apaiser la circulation et de sécuriser les déplacements actifs (cycles et piétons). Les travaux d'aménagement de la première tranche, section comprise entre l'entrée de l'agglomération et l'intersection avec le boulevard Robert Schuman se sont terminés en fin d'année dernière. Ils ont permis de résoudre les problèmes de gestion des eaux pluviales qui existaient sur ce secteur.

L'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication est réalisé sur l'ensemble du linéaire de l'opération. La seconde tranche d'aménagement (du boulevard Schuman à la rue Louis Pasteur) sera réalisée en 2026 et la dernière (de l'intersection avec la rue Louis Pasteur jusqu'au giratoire du Carpont) en 2027.

La réfection de la **rue des Déportés** qui supporte chaque jour le passage des nombreux cars de transport scolaire et dont la structure de chaussée est fortement dégradée sera réalisée entre 2024 et 2027. Cette opération d'environ 1,2 M€ se déroulera en 2 phases. Là-aussi, il s'agit d'améliorer le cadre de vie des riverains, le confort des usagers et de sécuriser les déplacements.



Les réseaux d'éclairage public et de télécommunication ont d'ores et déjà été effacés sur la première tranche (de la RD 32 à la rue du Léon) et se poursuivront sur la 2^e tranche en 2026 (de la rue du Léon au centre socio-culturel).

Vous avez sans doute constaté que la rue a déjà fait l'objet d'importants travaux de terrassement en

décembre. Il s'agissait de remplacer les canalisations d'eaux pluviales qui étaient très endommagées. Les travaux d'aménagement de voirie ont démarré début janvier 2025 sur la première tranche et sont prévus en 2027 sur la deuxième.

Pascal CORNIC

Adjoint aux Travaux et à l'Environnement



Aménagements au centre-ville

Labourioù e kreiz-kêr

Le Sacré-Cœur

Le Bâtiment dit « Sacré Cœur » a été acheté par un propriétaire privé en 2006 avec pour projet une rénovation et un aménagement de logements. Or, pendant les huit années suivantes, aucune action n'a été réalisée sur cet immeuble par le propriétaire.

Lors de notre arrivée aux affaires municipales en 2014, nous avons souhaité **avancer sur ce dossier**. En août 2014, nous avons signé une convention opérationnelle pour l'acquisition, en vue d'une réhabilitation, avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (Organisme porteur d'opérations complexes pour les collectivités).

Après une étude urbaine et architecturale en 2015 et des négociations infructueuses avec le propriétaire, il a été décidé de lancer une procédure manifeste d'abandon et de mise en danger ainsi qu'une procédure d'expropriation. Celle-ci sera actée le 18 mai 2017.

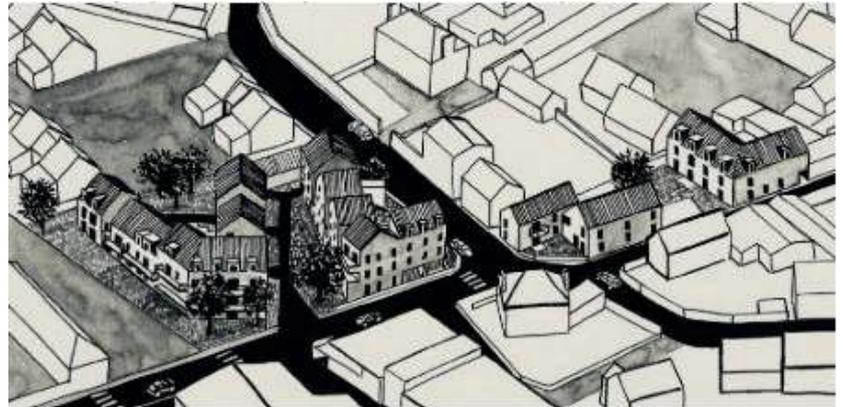
Le propriétaire tente une action en justice pour contester le prix estimé par les Domaines mais sera débouté.

Très rapidement, nous nous mettons en recherche de promoteurs avec, comme contrainte, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France qui souhaite une réhabilitation.

Après de nombreuses rencontres infructueuses, un promoteur se positionne en 2018 et nous propose un projet de rénovation que nous validons et le permis de construire est déposé. Hélas, en 2020, nous renonçons à travailler avec cette société qui n'apporte pas les conditions satisfaisantes de sérieux et se trouve mêlée à des problèmes judiciaires.

Nous reprenons notre recherche d'investisseurs. Le dernier en date, alors que très intéressé, jette l'éponge car le coût de sortie du m² après travaux, approche des 5000 € le m² donc invendable sur le secteur.

Après une nouvelle rencontre avec l'architecte des Bâtiments de France et devant l'état de délabrement du bâtiment, celui-ci convient qu'une remise en état



est impossible et qu'il est nécessaire d'envisager une déconstruction.

Fin 2023, l'architecte des Bâtiments de France nous demande de **réaliser une étude urbanistique** afin de définir le plus précisément possible le projet souhaité. Après sa validation, nous lançons un appel à projet en juin 2024. En octobre, la commission d'appel d'offres choisit un

groupement d'opérateur. Cette offre est proposée par un **groupement d'investisseurs locaux**, un cabinet de maîtrise d'œuvre brestois et un bailleur social.

Simultanément, nous avons racheté deux bâtiments dans la rue Brizeux afin d'être propriétaire de toutes les maisons de l'angle de la rue de Portzmoguer au garage du Groin de Folie. Ainsi, le projet, entre le Sacré-Cœur et l'îlot Brizeux, permettra la **production de 42 logements dont 10 sociaux**.

Le projet, présenté en conseil municipal, a été **validé à l'unanimité** le 14 décembre 2024.

La prochaine étape est la vente du bien de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne vers les investisseurs, puis le permis de démolition.

Nous espérons une démolition fin 2025 début 2026 et une livraison des appartements en 2028.

Ce dossier nous aura pris 10 ans. 10 ans de procédures longues et compliquées, mais...enfin une solution est trouvée.

Certains vont trouver qu'il est dommage de raser ce bâtiment emblématique de notre commune et nous pouvons le comprendre mais aujourd'hui l'état dans lequel il se trouve nous contraint à prendre cette décision... Un seul regret... que le propriétaire n'ait pas agi après l'acquisition en 2006.

La Galerie Duchesse-Anne

La situation est un peu la même pour la galerie Duchesse Anne. Nous avons été contraints de lancer une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique. En effet, un des propriétaires de cellules commerciales refuse de vendre au prix proposé par les Domaines. Cela ralentit considérablement le projet alors que nous avons déjà trouvé un investisseur. Affaire à suivre...

Nous souhaitons réaliser un **ensemble de logements** en lieu et place de cette galerie. En particulier pour les personnes vieillissantes qui veulent quitter leur grande maison pour venir habiter en centre-ville. La **demande en logements est extrêmement forte**. Cela nous conforte dans notre choix. Le groupe minoritaire souhaiterait que cette galerie reste commerciale en particulier pour les producteurs locaux en circuits courts... Aujourd'hui, les galeries commerciales ne vivent que si elles sont situées au cœur d'une grande surface de vente. Ce qui ne sera pas le cas



ici. En ce qui concerne les producteurs locaux, ils sont déjà présents dans de nombreux commerces lesneviens et surtout tous les lundis et vendredis sur le marché. Une autre possibilité proposée par l'opposition : une galerie dédiée à la culture ou à l'animation. Je crois que la culture et l'animation ont toujours eu une place de choix dans nos actions : programmation annuelle à l'Arvorik et à l'Atelier, animations tout au long de l'année, expositions dans les chapelles et depuis peu un travail important est réalisé pour trans-

former notre ancienne Perception en centre d'art contemporain. Les personnes qui participent à toutes ces animations peuvent en témoigner...

Un travail similaire d'aménagement de notre ville sera à effectuer lors du prochain mandat sur l'îlot ancienne Gendarmerie et bâtiment Jules Ferry avec une réflexion sur les besoins de nos habitants (logements, commerces, services de proximité...)



Le Budget participatif

Engagement de la dernière campagne municipale, un **budget participatif** ouvert à toutes les Lesneviennes et tous les Lesneviens a été instauré à hauteur de 25 000 € en 2023.

Le principe en est simple : des habitants ou des associations de Lesneven déposent leurs projets, les habitants votent pour leurs projets préférés puis la ville de Lesneven s'engage à les mettre en œuvre.

Découvrez ou redécouvrez les projets lauréats des deux premières éditions :

Vainqueur de la première saison, le projet de l'association *Ti Kuzhet* était de créer une **mini-forêt Miyawaki et des jardins familiaux**. Ce très beau projet de défense de la biodiversité mais également participatif et éducatif a déjà accueilli les enfants des écoles environnantes et du centre socioculturel. La municipalité a ainsi financé 14 200 € de travaux.



Arrivé en deuxième position, le projet de **fitness-park** implanté à l'hippodrome a également pu voir le jour à l'automne 2024. Le fitness-park propose un espace de fitness de plein air, avec pour mission de rendre accessible une pratique sportive adaptée à tous les profils, qu'ils soient sportifs expérimentés ou utilisateurs occasionnels en recherche de bien-être. Puisque ce projet s'inscrit dans le programme global d'aménagement de l'hippodrome, la ville de Lesneven a augmenté l'enveloppe allouée et a financé les agrès pour plus de 22 000 €.

En 2024, pour la deuxième édition, ce sont **deux projets tournés vers la solidarité** qui ont été plébiscités. Le premier lauréat est l'*Association Gérontologique du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes* avec son projet de **vélos triporteurs** qui doivent permettre de faire sortir les résidents des EHPAD grâce aux bénévoles du Centre socioculturel. Les 21 000 € attribués par la ville de Lesneven financent l'achat de deux vélos triporteurs en complément de mécénats privés.

Le deuxième projet, financé à hauteur de 4 000 €, est **l'aménagement d'un terrain communal près des nouveaux logements du quartier de Poulbriant**. L'objectif de cet aménagement est - grâce à l'installation de bancs et d'un terrain de pétanque - de renforcer le lien intergénérationnel et de lutter contre la solitude, en lien avec la salle communale gérée par



le CCAS. Cet aménagement sera effectué au cours de l'année 2025.

Afin de laisser le temps à la municipalité d'assurer une meilleure communication, pour donner envie à encore plus de Lesneviennes et Lesneviens de participer au budget participatif et leur permettre de mûrir et de développer leurs projets, la municipalité a décidé de changer le rythme des futurs budgets participatifs. Ainsi, les prochains budgets participatifs de la ville auront lieu **tous les deux ans**. Ils se verront dotés en échange d'une enveloppe multipliée par deux, et donc portée à 50 000 € par édition.

Rendez-vous en 2026 !

Pour de plus amples informations, visitez la page internet dédiée : <https://jeparticipe.lesneven.bzh>

Christophe BOIVIN
Conseiller Délégué au Budget



Enfance - Jeunesse

Ar vugale hag ar yaouankizoù

Aires de jeux



Il n'y a pas d'âge pour s'amuser ! Qu'ils aient 1 ou 10 ans, les enfants qui vivent à Lesneven peuvent trouver une **structure de jeux adaptée à leur âge**, aux quatre coins de la ville.

En 2023, plusieurs structures sont sorties de terre ou ont été rénovées. En effet, deux nouvelles aires ont été inaugurées dans le **parc de Kerlaouen**. Elles sont particulièrement appréciées des familles qui viennent se dégourdir les jambes autour du manoir ou promener leur chien avec leurs enfants. L'occasion pour les parents d'échanger entre eux, assis sur un banc pendant que leurs enfants s'amuse à descendre le toboggan ou traverser le pont de cordes.

Cette même année, une autre structure a été installée dans le **parc de la Maison d'Accueil**, qui permet aux plus grands de s'y retrouver. Le sol de la structure voisine a également été rénové pour une sécurité optimale.

En 2024, c'est un nouvel espace récréatif qui a vu le jour, de manière plus discrète. En effet, ce dernier est aménagé dans le quartier du **chemin du Cleusmeur**, le long du sentier appelé *Ribin*. Fabriquée en bois durable, cette installation s'inscrit parfaitement dans l'environnement et se compose d'un pont de singe, d'une poutre flottante et d'un tape-fesses accessibles aux plus téméraires des 4-12 ans.

Ces lieux de divertissement s'ajoutent aux espaces déjà existants qui sont situés dans le parc d'As Pontes (derrière la galerie du Saint Esprit) ou au début du *Ribin* (derrière l'école de l'Argoat Sacré Cœur).

Les enfants peuvent venir se divertir, tester leur agilité ou, pour les plus jeunes d'entre eux, rencontrer des enfants de leur âge pour les aider à se socialiser.

Pour que les enfants continuent de s'amuser dans tous les coins de la ville, **le prochain chantier verra le jour à l'hippodrome** où seront installés un filet à grimper (ou toile d'araignée) géant ou encore des jeux musicaux.

Graff intergénérationnel

Depuis plusieurs années, la municipalité de Lesneven organise la mise en couleurs de plusieurs bâtiments de la ville. En juillet dernier, c'est la façade de la salle Jacques-Prévert qui a été le terrain de jeu des graffeurs. Après le graff de la gare routière, place Carmarthen (c'était le premier en 2016), celui de la Médiathèque, deux transformateurs Enedis, le stade Jean-Abautret et la crèche en 2022, c'est la **façade de la salle de sport de Jacques-Prévert** qui a été choisie. Ce **stage de graff** était animé par les artistes Nazeem et son acolyte Pierre-Yves. Une fois encore, ce stage, co-financé par le CME et le CCAS, était un projet intergénérationnel regroupant des jeunes du CME et des aînés, dont Yvon qui y participe depuis la première...



Conseil Municipal des Enfants



Le CME est une institution dans notre commune. Les jeunes élus sont investis dans leurs rôles et missions. Ils sont souvent en nombre lors des **cérémonies patriotiques**, et lors des **commissions** (une par mois), les idées ne manquent pas. En 2024, le CME a organisé une **collecte de jouets** dans leurs établissements scolaires. L'idée est de donner une seconde vie aux jeux que les enfants ont reçus en cadeau et qui fera la joie d'enfants dont les familles sont en difficultés. Cette collecte a été réalisée au profit des Restos du Cœur et du Secours Catholique. La Commission « Environnement – Cadre de Vie » a construit des **nichoirs à oiseaux** avec l'aide de Paul Cadiou, bénévole à l'atelier palettes. Au printemps, les nichoirs ont été installés à l'hippodrome... en espérant que le piaillement des mésanges pourra se faire entendre dans les prochains mois... Les enfants ont également organisé une **course solidaire** qui a permis de donner 1 211 € à l'association « Ar Vro Ukren ». La dernière commission, « Citoyenneté – Solidarité » a passé plusieurs après-midis dans les Ehpad et a participé à la **distribution des colis de Noël pour les personnes de plus de 88 ans** de la commune.

Durant les vacances de la Toussaint, le CME est allé à **Paris**. Au programme, visite de l'Assemblée Nationale en compagnie de la Députée Graziella Melchior, balade sur la Seine et participation à la cérémonie du Ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Du côté des écoles

Chaque année, des investissements sont réalisés à **l'école Jacques Prévert**. Cette année, fin du passage en Led pour l'éclairage, travaux de peinture, renouvellement de mobiliers... Pour renforcer la sécurité, un brise-vue a été installé. Il y a eu aussi la mise en place d'un système d'ouverture sécurisé des portails de l'école. A la demande des délégués de classes, un chalet de stockage de jeux pour la cour de récré et un abri-vélos ont été installés. Ce sont ainsi près de 90 000 € qui ont été budgétés en 2024.

A la rentrée dernière, Olivier Moysan (3^{ème} en partant de la gauche) a été embauché comme **cuisinier**. Avec son équipe, il concocte les menus qui sont amendés et validés par une « commission menus », une fois par période.

Les écoles de l'Argoat-Sacré-Cœur et Diwan ont reçu, au titre du **forfait communal** 1 728,52 € par élève Lesnevien scolarisé en maternelle et 653,08 € en élémentaire. Les 2 établissements ont donc reçu respectivement 268 276 € et 30 116 €, ainsi que 2 € par repas pris par un enfant Lesnevien, afin que les familles soient aidées. Les familles les plus nécessiteuses peuvent recevoir une aide du CCAS (à l'école Jacques Prévert, les tarifs varient selon le quotient familial, le plus bas étant à 1 € le repas).



Toutes les écoles bénéficient de l'aide de l'animateur sportif de la commune pour mener des cycles d'EPS. Tous les enfants, de la Petite Section au CM2 se voient proposer également des spectacles afin de les initier à la culture et les faire fréquenter l'Arvorik, dès le plus jeune âge.

Aurélie MARTIN

Adjointe à la Jeunesse, à la Prévention et à la Petite Enfance

Stéphane LE VOURCH

Adjoint aux Affaires Scolaires et à la Communication



La culture et l'animation

Sevenadur ha buheziñ



ANIMON CULTURELLE
LESNEVEN
24|25

La culture lesneviennne pour tous

Vous le savez maintenant, la politique culturelle communale tend vers une **accessibilité au plus grand nombre**. Tant dans la programmation que dans la tarification, nous travaillons pour que chaque lesneviennne et lesnevien trouve sa place dans notre florilège d'animations culturelles. Depuis 3 ans maintenant, nous définissons un thème qui regroupe plusieurs propositions culturelles (spectacles, animations, expositions, etc.) Cette année le thème choisi est CréatureS, laissant libre court à votre imagination !

Une saison scolaire pour tous les niveaux



Afin de rendre la culture accessible dès le plus jeune âge, nous avons élargi la saison scolaire à tous les niveaux. Cette année, chaque niveau scolaire de la commune se verra proposer un spectacle adapté dans le cadre de la saison scolaire, de la maternelle jusqu'au lycée (grâce au Pass-Culture).

Un festival d'art de marionnettes et de théâtre d'objets

L'année dernière une grande nouveauté est arrivée à Lesneven, le tout premier festival d'art des marionnettes, un projet porté à bout de bras par les professionnels de la culture de Lesneven, des professionnels du spectacle vivant, des élus et des bénévoles. Qui ne connaît pas les marionnettes ? Ce festival qui s'étale sur plusieurs jours est conçu pour tous les âges, petits et grands. Même nos aînés ont vu des marionnettes déambuler dans les couloirs de l'EHPAD. L'art des marionnettes attire, intrigue, les curieux viennent découvrir, observer, rire et passer un moment en famille. Les marionnettes



traversent les âges ! Ce festival rempile pour la 2ème année après un premier succès, prenez note : du **26 mars au 5 avril**.

Pendant une semaine, vous découvrirez 7 compagnies bretonnes, de quoi faire le tour des tendances marionnettiques actuelles ! Il y aura de nombreuses représentations scolaires mais aussi des **spectacles tout public** qui auront lieu en soirée. Consultez notre plaquette pour réserver vos créneaux. Profitez de nos tarifs avantageux avec les pass, nouveauté mise en place pour cette année pour toute la famille.

La médiathèque gratuite pour les lesneviens

La **culture pour tous** c'est notre credo depuis 2014 déjà. Les élus et agents communaux travaillent activement pour proposer une culture accessible aux lesneviens. Cette année, le Conseil municipal a voté : la Médiathèque est dorénavant gratuite pour tous les lesneviens ainsi que tous les élèves et étudiants scolarisés sur la commune. Et ce n'est pas tout ! Vous êtes adhérent à la Médiathèque ? Vous bénéficiez en plus du **tarif réduit sur les spectacles et animations** qui ont lieu toute la saison, à l'Arvorik et à l'Atelier. Vous hésitez encore ?



La commune se pare d'un nouveau graph

Les copropriétaires du pignon du bâtiment situé place des trois piliers ont contacté la mairie afin de proposer leur pignon pour la réalisation d'un graph. En partenariat avec Tourisme Côte des Légendes, nous avons travaillé sur ce projet. Nous avons fait appel à Zag, connu entre autre, pour son graff "La Morlaisienne" située dans les escaliers de la Manufacture des tabacs à Morlaix, l'artiste Zag est aussi directeur artistique sur le tunnel funiculaire et organisateur du festival de street art MX Arts Tour, à Morlaix. La réalisation a duré près d'une semaine et chaque jour les habitants ont pu découvrir un peu plus de cette œuvre d'art. Une façade qui colore l'espace et met d'accord de nombreux habitants.



La perception de Kerlaouen : centre d'art contemporain

Comme vous l'avez sûrement remarqué, la Perception de Kerlaouen, ancien Centre des Impôts a rouvert en été 2023 et 2024. Cette fois-ci c'est différent, les élus et agents de la commune, en partenariat avec d'autres grands acteurs de la culture : la famille Dilasser et le Centre d'Art Contemporain Passerelle de Brest ont investi le lieu pour l'art contemporain. Vous avez sûrement aperçu des toiles sur les murs, des sculptures dans le parc et ce pour une bonne raison. La perception va être rénovée pour **devenir un centre d'Art Contemporain** pérenne. Une étude sur les rénovations énergétiques à effectuer va être menée début 2025 dans l'espoir de commencer les travaux rapidement par la suite. Surveillez les infos locales, on vous tiendra informés !



La Micro-Folie : l'arrivée du musée numérique

Micro-Folie *kesako* ? Une Micro-Folie c'est une plateforme culturelle de proximité. Plus communément appelée "**musée numérique**", la micro-Folie facilite l'accès à la culture en réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre de musées régionaux, nationaux et internationaux. Afin que le plus grand nombre d'habitants du territoire ait un accès ludique aux œuvres des plus grands musées, la commune de Lesneven, à l'initiative du projet, ainsi que 7 autres communes de la Communauté de Communes Lesneven Côte des Légendes se sont réunies pour travailler sur le projet de Micro-Folie mobile. Ce musée numérique, par le biais d'un médiateur culturel, va parcourir le territoire en 2025 afin de proposer des projets culturels à



tous les habitants des communes participantes et de mener des projets avec les établissements scolaires des communes concernées.

Un travail d'équipe : des élus, des agents communaux et des bénévoles de l'Office Municipal de la Culture

Toutes ces actions culturelles qui font vivre notre commune, qui mettent de la couleur sur nos murs et des étoiles dans vos yeux sont possibles grâce au **travail de toute une équipe soudée**. Tous les jours, les élus, les agents communaux et les bénévoles œuvrent pour vous proposer des spectacles, des expositions, des concerts et diverses animations culturelles. Nous remercions toutes ces personnes sans qui tout cela ne serait pas possible. Et nous vous remercions, vous ! Public de Lesneven (et d'ailleurs) qui faites vibrer nos salles, qui répondez présents à nos rendez-vous, et que nous avons plaisir à retrouver tout au long de l'année, au cours de nos évènements.

À bientôt dans nos salles !

Natacha PLATTRET
Adjointe à la Culture et à l'Animation



Le sport

Ar sportoù

Construction de la nouvelle SALLE DE SPORT Georges Martin



Élément phare de notre programme, les travaux de terrassement de la nouvelle salle de sport ont commencé en mai. Ce nouvel équipement, qui sera mis en service début 2026, rue Saint-Exupéry, à proximité du collège, va permettre de participer au renouvellement du parc d'équipements sportifs, tout en augmentant la capacité de pratiques sportives sur la commune. Il sera à destination des établissements scolaires dont le collège Saint-Exupéry, son voisin immédiat, et des associations sportives de la commune.

Le complexe sera en fait composé de 3 salles : un **dojo** dédié aux arts martiaux, une salle de **tennis de table**, une salle **multi-activités** à dominante patin avec un **mur d'escalade** permettant au club de développer certaines pratiques sportives nouvelles sur la commune.

Ce projet a été conçu par le groupement Eno architectes / Ges / Secoba / Alhyange/Ingeso. Il reçoit le soutien financier de l'Etat, de la Région Bretagne ainsi que du Conseil départemental. Un des enjeux de sa conception a été de l'inscrire dans une démarche de développement durable la plus poussée possible. Favorisant l'emploi du réemploi dans la construction, il sera doté d'une réserve d'eau pluviale, autonome d'un point de vue énergétique, équipé en toiture de panneaux photovoltaïques venant alimenter plusieurs bâtiments de Lesneven situés à proximité.

Le coût total de l'opération (études et travaux compris) sera de plus de 4 800 K€ HT. Le Conseil départemental apporte une subvention de 1 045 K€ au titre de sa compétence collège.

Construction d'une extension de la Halle de Loisirs



Les boulistes de Lesneven disposent désormais d'un nouvel équipement.

En effet, la ville de Lesneven a décidé de construire une **extension de la Halle de Loisirs**. Cette dernière est constituée d'une structure en acier avec un toit permettant d'abriter 6 terrains de boules extérieurs.

La nouvelle structure a été utilisée pour la première fois pour le Régional de pétanque début juillet.

C'est un budget de travaux de 343k€ HT qui a bénéficié d'un financement du Conseil départemental.

La commune a souhaité concilier une exigence environnementale au projet. La toiture sera ainsi couverte de panneaux photovoltaïques, ce qui permettra une production d'électricité verte. L'eau pluviale est récupérée dans une cuve de 30m³ qui alimente les robinets du cimetière voisin.

Construction d'un skate-park

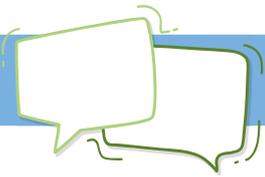
Commencé fin 2023, le **skate-park de l'hippodrome** est opérationnel depuis le mois de juin. D'un coût de 320 k€ cet équipement a été co-financé par la commune, le Département et la Région. L'équipement a été conçu par l'Atelier 360° de Nantes et réalisé par les entreprises Sparfel de Ploudaniel et Territoire de Skate Park de Livron sur Drôme.



Yves QUINQUIS
Adjoint aux Sports

Jonathan ZANCHI

Conseiller Délégué à la vie associative et
aux loisirs



Les permanences des élus

Burevioù-pad an dilennidi

Lundi	10h30 – 11h30 13h30 - 14h30	Michel AUFFRET , conseiller délégué à la sécurité Nicolas KERMARREC , adjoint à l'économie locale, au patrimoine, au tourisme et aux relations extérieures
Mardi	14h - 15h	Prosper QUELLEC , conseiller délégué à la vie quotidienne et au suivi des travaux
Mercredi	9h - 10h 16h30 - 17h30	Stéphane LE VOURCH , adjoint à la vie scolaire et à la communication Claudie BALCON , Maire (et sur rendez-vous)
Vendredi	9h - 10h 9h - 10h	Claire CHAPALAIN , adjointe aux solidarités et à l'action sociale Sophie LE BIHAN , adjointe aux personnes âgées et aux handicaps
Samedi	11h - 12h	Yves QUINQUIS , adjoint aux sports, 1er Adjoint Pascal CORNIC , adjoint aux travaux et à l'environnement Julien BOUCHARE , conseiller délégué à l'urbanisme Jonathan ZANCHI , conseiller délégué à la vie associative et aux loisirs Natacha PLATTRET , adjointe à la culture et à l'animation

Aurélié MARTIN, adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à la prévention, sur rendez-vous.



Tribune de l'opposition

Petra a soñj an tu enep?

En ce début d'année, période de vœux, traditionnellement la municipalité présente les réalisations de l'année ainsi que les projets des prochains mois. Depuis 2014, les choix budgétaires de la majorité actuelle sont concentrés sur les équipements sportifs et la voirie. De nombreux projets méritent pourtant une vision à moyen et long terme qui concernent tous les Lesneviens ; la santé et le cadre de vie.

En matière de santé, notre ville, pôle central du territoire doit se doter de structures d'accueil médical permettant à tous des consultations et des soins, à proximité, dans des délais acceptables. L'espace autour de l'ancienne gendarmerie, au cœur du centre-ville offre la possibilité de créer un espace unique et performant de santé et de services. Un espace médical multi-compétences pourra apporter à tous un accès aux soins facilité et impliquer l'ensemble de nos professionnels de santé autour d'un projet innovant.

Notre ville doit être également un lieu de vie agréable au quotidien. La qualité du logement est un élément indis-

pensable à l'épanouissement et la construction sociale, éducative et professionnelle. À ce jour plus de 300 logements sont inoccupés sur notre commune, il est donc nécessaire de mener de réelles actions et concertations avec les propriétaires afin de faire en sorte que ces biens immobiliers soient valorisés et puissent offrir des solutions d'hébergement pour tous. Le projet de destruction de la galerie Duchesse Anne, dans le but de créer 30 logements, serait un manque de vision à moyen et long terme, cet espace au cœur de ville doit être un lieu commercial, sous forme de halles, ouvert aux producteurs locaux et aux circuits courts, au commerce de proximité, à la culture, à l'animation de notre centre historique. Notre belle ville de Lesneven possède tant d'opportunités d'épanouissement pour chacun qu'il est impératif d'être innovant et ambitieux.

Toute l'équipe de Lesneven Initiatives
vous souhaite
une belle et heureuse année 2025.